

## CORÉE DU SUD

Le gouvernement propose la création d'une commission nationale des droits humains dotée de faibles pouvoirs, sans que la société civile n'ait été véritablement consultée

Index AI: ASA 25/17/99

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Alors que des dizaines de militants des droits humains sud-coréens font une grève de la faim dans le centre de Séoul, Amnesty International a écrit au président Kim Dae-jung pour le prier instamment de consulter la société civile avant d'approuver la nouvelle loi controversée portant création d'une commission nationale des droits humains.

Des membres de 18 groupes de défense des droits humains font actuellement une grève de la faim dans la cathédrale de Myongdong afin de protester contre leur exclusion des discussions portant sur l'établissement de la commission et sur le contenu de la loi qui s'y rapporte. Le projet de loi, approuvé à la mi-mars par le ministère de la Justice et par le parti au pouvoir, sera probablement soumis à l'Assemblée nationale ce mois-ci, sans que les organisations de défense des droits humains et les experts en matière de droits fondamentaux sud-coréens n'aient été véritablement consultés.

Amnesty International s'est dite à maintes reprises préoccupée par le fait que les discussions portant sur la formation de la nouvelle commission ont été dominées par le ministère de la Justice qui a cherché à réduire ses pouvoirs. Le nouveau projet de loi du gouvernement semble créer une commission qui manquera d'indépendance et ne bénéficiera que de faibles pouvoirs d'investigation, sur un nombre limité de violations.

Amnesty International a signalé au gouvernement qu'une commission établie sans véritable consultation publique risque d'être inefficace dans la mesure où elle n'a pas le soutien de la société civile. L'Organisation pense également que le gouvernement a fait preuve d'un manque de transparence au cours du processus de création de la nouvelle commission.

Dans sa lettre, le secrétaire général adjoint d'Amnesty International a demandé au gouvernement de garantir que la nouvelle commission sera conforme aux normes internationales en matière de droits humains et qu'elle sera totalement indépendante du ministère de la Justice. Le projet actuel semble créer une institution inefficace et disposant de pouvoirs limités, qui contribuera peu à une amélioration de la protection des droits humains en Corée du Sud et qui n'obtiendra pas le soutien de la communauté internationale.

**Pour plus d'information, contacter l'Équipe chargée de l'Asie de l'Est d'Amnesty International au 44 171 413 5665.**